

WEBINAIRE

Quel.s héritage.s des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 pour les villes et intercommunalités ?

Synthèse

décembre 2024

Le webinaire « *Quel.s héritages des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 pour les villes et intercommunalités ?* » organisé par le [Réseau français Villes-Santé](#) (RfVS), le 29 novembre 2024 est disponible en ligne.

Pour voir ou revoir cet événement, [cliquez ici](#).

Pour accéder au support des présentations des intervenants (en PDF), [cliquez ici](#).



INTRODUCTION

Sylvie Justome

Membre du Réseau français Villes-Santé, Adjointe au Maire, chargée de la Santé, de la Sécurité sanitaire et des Risques majeurs, Ville de Bordeaux, Conseillère métropolitaine.

Dans son introduction, S. Justome revient sur les rencontres nationales du RfVS organisées en 2024 à Bordeaux sur la thématique « [Activités physiques et sportives dans l'espace public : accessibilité, équité et santé](#) » ; rencontres suite auxquelles [le plaidoyer « Faciliter et promouvoir durablement les activités physiques et sportives. Un choix de société pour la santé et le bien-être de la population »](#) a été publié.

Pour ouvrir les présentations, S. Justome rappelle « *qu'il y a un réel enjeu à ce que les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) ne soient pas un héritage éphémère.* »

1. ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE « HÉRITAGE & DURABILITÉ » STRATÉGIE « BOUGER+ »

Christophe Lepetit

Responsable des études économiques, Centre de droit et d'économie du sport.

Développé par Paris 2024 dès 2020 sur inspiration de la Finlande, **le dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école (30' APQ)** est destiné aux enfants de 6 à 11 ans et a pour vocation d'être complémentaire à l'Éducation Physique et Sportive (EPS). Il peut être réalisé à l'école, en périscolaire ou en extrascolaire.

[Le rapport sénatorial : Redonner du souffle aux « 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école » pour améliorer la santé des élèves](#) pose un bilan mitigé du dispositif : un programme mal compris ?

Des acteurs non préparés à la généralisation du dispositif en septembre 2022 ? Des objectifs mal définis initialement ? Des objectifs centrés sur la lutte contre la sédentarité ? Aujourd'hui, seules 42% des écoles ont mis en œuvre ce dispositif.

Toutefois, des effets bénéfiques du dispositif ont été observés, notamment sur les apprentissages, la disponibilité et la concentration des élèves.

L'enquête menée auprès des enseignants du territoire pilote de l'Académie de Créteil **indique également que** :

- 91% des enseignants estiment que le dispositif permet de réduire la sédentarité des élèves ;
- 94% indiquent qu'il contribue à améliorer le bien-être des élèves ;
- Et 79% indiquent qu'il permet d'améliorer le climat de classe.

Les freins cités au déploiement du dispositif sont :

- Le manque de temps (30' sur 24h de temps scolaire) ;
- Le manque de moyens (kits sportifs, bâtiments, espaces) ;
- Le manque de formation (temps pour accompagner les professionnels).

2. IMPACTS DES GRANDS ÉVÉNEMENTS ET PRATIQUE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Anne Vuillemin

Professeure des Universités, Université Côte d'Azur,
Présidente de la Société Française de Santé Publique.

Les JO sont cités comme une occasion de promouvoir l'activité physique auprès de l'ensemble de la population hôte et de réaliser des bénéfices en matière de santé, de sport, d'éducation, pour les villes et pour l'atténuation du changement climatique. Est-ce que le sport d'élite influence la pratique d'activité physique dans la population générale ? (effet de l'accueil de manifestations sportives d'élites, effet des victoires dans le sport d'élite, effet ou influence des modèles). L'étude [« Effect of elite sport on physical activity practice in the general population: a systematic review »](#), n'indique à ce sujet, aucune évidence.

i Une [vidéo de présentation des résultats clés de l'étude](#) est disponible.

Par ailleurs, [l'Évaluation d'impact sur la santé \(EIS\)](#) de l'Observatoire Régional de Santé Ile-de-France sur l'héritage de la candidature de Paris aux JOP 2024 (décembre 2017) met en évidence l'allocation de moyens mais aussi une discontinuité avec l'évaluation finale des Jeux.

i Dans l'attente du rapport final, début 2025, [le rapport intermédiaire d'évaluation de la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024](#) est déjà disponible.



Le dispositif des 30' d'APQ est « *un beau travail interministériel* » mais annoncé tardivement.

[Le rapport sénatorial : Redonner du souffle aux « 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école » pour améliorer la santé des élèves](#) fait une évaluation de processus du dispositif mais l'absence d'évaluation de santé publique est à déplorer.

Il y a une forme de paradoxe entre la grande cause et les moyens dédiés.

Afin de promouvoir l'activité physique, l'OMS propose [un cadre d'action global](#) (créer des sociétés actives ; créer des environnements actifs ; susciter l'activité ; créer des systèmes actifs). Enfin, il convient d'apporter quelques recommandations et points de vigilance afin de favoriser de manière durable, l'activité physique (AP) auprès de la population et dans les politiques publiques :

- Avoir une vision globale de l'AP dans une approche de promotion de la santé.
- Mettre en avant les co-bénéfices de l'AP : sur la santé mais aussi sur l'environnement, sur l'éducation, sur l'aménagement urbain etc. « Faire de l'activité physique dans toutes les politiques. »
- Mieux coordonner les différents dispositifs pour éviter une mise en concurrence.

- Implémenter les politiques nationales en local et inversement, reprendre les initiatives locales prometteuses au niveau national.
- Améliorer la priorisation des moyens afin de pouvoir suivre/évaluer ce qui est mis en œuvre. La disponibilité et la qualité des données en France est un frein pour le suivi des programmes et projets.
- S'appuyer sur les expériences passées et les enseignements qui ont été tirés.
- Sensibiliser le milieu sportif, environnement concerné par les **déterminants commerciaux de la santé** ; réelle préoccupation de santé publique.

3. TABLE-RONDE « TÉMOIGNAGES DE QUELQUES VILLES-SANTÉ »

Ville de Bordeaux, Sylvie Justome

Membre du Réseau français Villes-Santé, Adjointe au Maire, chargée de la Santé, de la Sécurité sanitaire et des Risques majeurs, Ville de Bordeaux, Conseillère métropolitaine.

La Ville de **Bordeaux** a clos le 04 juin 2024, la tournée nationale « **Pour une France en forme** ». L'organisation de cet événement a permis à des acteurs qui ne se connaissaient pas de se rapprocher et de se connaître (Éducation nationale, Assurance Maladie, Mutualité Française, etc.). Par ailleurs, la Ville de Bordeaux porte une politique volontariste pour favoriser **les mobilités actives et la végétalisation de l'ensemble des cours d'école** qui contribuent à des temps de récréation plus épanouissants avec des impacts sur la qualité des apprentissages.

Le déploiement du design actif a également été mené sur les quais de Bordeaux mais n'a pas été pérennisé par manque de disponibilité de la Direction des sports (happée par les gros événementiels).

Un des impacts notables des JOP est **l'accélération de la rénovation des équipements sportifs**. Une augmentation du nombre d'adhérents handisports est également observée dans un quartier de Bordeaux (permise par une augmentation des moyens).



Ville de Limoges, Philippe Pradon

Directeur des Sports.

À **Limoges**, la priorité est mise sur le sport bien-être, **le sport pour tous et le sport de masse**. Un travail a été mené avec les écoles labellisées « Génération 2024 » avec la tenue d'un événement « Fête des Jeux » en juin 2024 dont le bilan est contrasté au regard de la difficulté à mobiliser les écoles (dont certaines avaient oublié qu'elles étaient labellisées). La Ville a également eu l'opportunité d'accueillir **la flamme paralympique** fin août 2024. L'évènement est qualifié de réel succès avec la participation de plus de 15 000 personnes autour d'animations, de démonstrations avec des associations sportives locales sur des activités accessibles à tous. Une des conséquences induites par cet événement est l'augmentation des demandes de centres spécialisés, de personnes en situation de handicap qui souhaitent savoir où pratiquer. Actuellement, des associations sont sur liste d'attente afin de bénéficier de créneaux horaires.

La Ville déploie également des cours d'écoles actives au sein de 3 groupes scolaires et végétalise les cours d'écoles en rénovation. **Le design actif** a aussi été entrepris mais suspendu. Le projet est très conséquent et le tracé du parcours inclus des secteurs actuellement en travaux. Plus globalement, la forte politique événementielle de la Ville permet d'encourager la pratique sportive.

Ville de Marseille, Jacques Favre et Perrine Roux
Directeur adjoint de la Direction des Sports et
Responsable de la Maison Sport-Santé.

Ville Olympique avec la construction de la Marina et l'accueil des épreuves de voile, **Marseille** est aussi située sur un département très impacté par l'insuffisance de bassin et le déficit en équipements (13 piscines au total).

À travers le programme « **Savoir nager** », la Ville témoigne de la construction d'un héritage immatériel engagé depuis 2021, pour les enfants et les adultes. L'apprentissage de la natation, en plus d'influencer le développement physique et cognitif, revêt une dimension sociale et participe au développement personnel et à l'acquisition de ressources.

Depuis août 2024, la Ville a également ouvert sa **3ème Maison Sport-Santé (MSS)** où l'activité physique est présentée comme une pratique à des fins de santé, « pour prendre soin de soi » plutôt que dans un objectif de performance. L'enjeu est de toucher des personnes éloignées de la pratique d'activités physiques. C'est la mission première des MSS.

Les « **Jeux me bougent** », événements de sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique à des fins de santé et de bien-être, portés par les ARS ont eu lieu toute l'année 2024. Les premiers adhérents de la MSS ont été touchés par ces événements. Il y a maintenant un enjeu à maintenir cette dynamique dans la durée.

LIENS UTILES

> **Replay** : https://youtu.be/bfkTkf31v_E

> **Réseau français Villes-Santé** :
<https://www.villes-sante.com>

Décembre 2024.

Ville de Paris, Boris Vassaux et Caroline Izambert
Chef du projet Héritage des JOP et Cheffe de service promotion
de la santé et réduction des risques.

À **Paris**, l'héritage a été pensé dès 2019 à travers la stratégie « *Transformations olympiques* » construite en 2018-2019 et suivie de la publication d'un rapport en 2019. Les déceptions concernant les budgets alloués ont été « *limitées* » par les initiatives portées par les villes sur les territoires. Le fonds de dotation Paris 2020, doté de 50 millions d'euros, a permis le financement de 38 dispositifs d'héritage immatériel créés à l'occasion des Jeux : dispositifs sportifs, projets associatifs, Olympiade culturelle, emploi, jeunesse/éducation, Game's time, etc. Illustrations avec :

→ **Paris Sportives**, qui a pour objectif de favoriser la mixité des terrains en accès libre pour encourager la pratique d'activité physique par les femmes. C'est désormais 3 500 femmes par an qui ont accès à ces terrains.

→ **Paris Sport Dimanche Estivaux** : 260 séances gratuites de sport dans l'espace public de mai à octobre qui ont rassemblées en 2023, 6000 bénéficiaires.

→ **Sport Senior en plein air** qui vise à favoriser l'activité physique des seniors parisiens de plus de 55 ans en s'appuyant sur le mouvement sportif et en leur proposant des activités sportives régulières, en extérieur, prioritairement d'avril à octobre.

En fin d'intervention, l'accent est mis sur **Paris Sport Santé** et la création de 4 MSS dans les quartiers populaires avec le souhait d'en faire des centres ressources pour tous les acteurs parisiens du sport santé. Il s'agit d'un héritage des JO mais aussi de la crise de la Covid-19. Au sein de ces MSS, la médiation en santé a pour finalité d'installer la pratique des personnes dans la durée (au-delà de la participation très ponctuelle à un cours de sport). « *L'enjeu est de montrer aux personnes qu'elles sont capables de pratiquer une activité physique/un sport* ». Cela permet également de relayer les campagnes de prévention et de mettre en place certaines actions comme le dépistage organisé. L'ambition de la Ville serait d'aller vers une Maison de la prévention qui permettrait de prévenir les maladies chroniques ou de vivre avec, grâce aux solutions proposées par la MSS. Enfin, se pose également l'enjeu de déstigmatiser les personnes fréquentant ces MSS.